

# **Déclaration conjointe des ministres chargés des Affaires européennes de l'Allemagne, de la France et de la Pologne à l'occasion de leur réunion en format « Triangle de Weimar » à Paris et dans les Yvelines (les 28 et 29 avril 2024)**

À l'occasion de notre réunion en format « Triangle de Weimar » à Paris et dans les Yvelines les 28 et 29 avril 2024, nous, ministres chargés des Affaires européennes de l'Allemagne, de la France et de la Pologne, réaffirmons l'importance de la coopération entre nos trois pays et le rôle du Triangle de Weimar comme force motrice en Europe permettant de dégager des pistes pour une Europe forte et résiliente et de lancer des initiatives concrètes. L'unité et la cohésion de l'Europe sont sa plus grande force, et cela est d'autant plus vrai dans un contexte où la Russie cherche à détruire l'ordre pacifique européen et où des mouvements hostiles à la démocratie sapent les fondements sur lesquels reposent les valeurs européennes. Comme l'ont déclaré les ministres des Affaires étrangères de nos trois pays lors de leur réunion à La Celle-Saint-Cloud le 12 février dernier, nous sommes déterminés à intensifier la coordination de nos efforts au sein du Triangle de Weimar au service d'un programme d'action ambitieux en Europe. L'approfondissement de notre collaboration au sein du Triangle de Weimar implique également le renforcement de la solidarité et de l'entente entre nos concitoyens, en particulier les jeunes.

Ensemble, nous nous emploierons tout particulièrement à soutenir l'Ukraine, à promouvoir l'état de droit, à lutter contre la désinformation et à favoriser la coopération et les échanges culturels et entre nos sociétés civiles.

## **Ukraine**

Nous réaffirmons notre soutien indéfectible à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine dans ses frontières internationalement reconnues. L'agression russe doit être mise en échec. Nous soulignons notre détermination à continuer à fournir à l'Ukraine et à sa population tout le soutien politique, financier, économique, humanitaire, militaire et diplomatique nécessaire aussi longtemps qu'il le faudra et avec toute l'intensité requise.

Nous prévoyons d'organiser prochainement en Ukraine une réunion conjointe des ministres chargés des Affaires européennes dans le format du Triangle de Weimar avec notre homologue ukrainien.

Nous continuerons également à fournir tout le soutien nécessaire à la République de Moldavie, qui continue d'être touchée par la guerre d'agression illégale de la Russie contre l'Ukraine, notamment par des campagnes de désinformation et de déstabilisation incessantes.

Rappelant les conclusions adoptées par le Conseil européen les 21 et 22 mars 2024 et sur la base des progrès remarquables auxquels l'Ukraine et la République de Moldavie sont parvenues sur leur trajectoire européenne, nous suggérons que la Commission européenne fournisse au Conseil une évaluation mise à jour, dans la perspective du Conseil des affaires générales du 25 juin prochain, afin de faciliter l'adoption de cadres de négociation pour l'ouverture officielle de négociations d'adhésion d'ici à la fin de la présidence belge.

## **État de droit**

Nous réaffirmons notre attachement aux valeurs fondamentales de l'UE consacrées par le Traité sur l'Union européenne (TUE).

Parmi ces valeurs, l'état de droit impose aux pouvoirs publics d'agir dans les limites fixées par la loi, conformément aux valeurs démocratiques et dans le respect des droits fondamentaux. Il repose notamment sur un système judiciaire fonctionnel doté de ressources humaines et budgétaires suffisantes, sur un cadre efficace et complet de lutte contre la corruption et sur un système de contre-pouvoirs constitutionnels, et il va de pair avec la liberté et le pluralisme des médias. Ces principes demeurent le socle sur lequel notre Union est fondée.

Nous réaffirmons notre détermination à protéger l'état de droit par les différents moyens dont nous disposons, notamment le recours à une procédure efficace en vertu de l'article 7 du TUE, le règlement relatif à un régime général de conditionnalité pour la protection du budget de l'Union et le rapport annuel sur l'état de droit. Nous soutenons le travail réalisé par la Commission et le Conseil pour mettre en œuvre ces mécanismes comme il se doit. La protection et le renforcement de l'état de droit doivent demeurer une priorité pour le prochain mandat de la Commission.

Dans ce contexte, la participation des États membres au Parquet européen renforcera la protection des intérêts financiers de l'UE et la contribution du Parquet européen à la préservation de l'état de droit. L'Allemagne, la France et la Pologne appellent tous les États membres à rejoindre le Parquet européen au cours du prochain mandat de la Commission.

Afin de renforcer notre Union, nous sommes déterminés à faire en sorte que l'élargissement de l'UE soit couronné de succès et à aider les pays candidats à intensifier la mise en œuvre des réformes nécessaires, notamment dans le domaine de l'état de droit, dans le respect du processus d'adhésion fondé sur le mérite et avec l'appui de l'UE. Sur la voie qui mène à l'Union européenne et au plein respect des critères de Copenhague, nous rappelons que la préservation de nos valeurs communes est l'une de nos tâches les plus fondamentales. Il est et il demeurera absolument vital de garantir la crédibilité de nos procédures et de nous montrer intransigeants quant au respect des valeurs de l'Union. À cet égard, nous encourageons tous les pays concernés par la politique d'élargissement de l'UE à intensifier leurs efforts de réforme et à prendre toutes les mesures nécessaires à cet effet.

## **Désinformation**

2024 est une année électorale importante, en Europe et dans le reste du monde. Nous ne tolérerons aucune tentative d'ingérence dans nos processus démocratiques.

Nous avons mis en place un programme d'alerte et de réaction dans le cadre du Triangle de Weimar entre l'Allemagne, la France et la Pologne sur la manipulation de l'information et nous travaillerons en faveur d'une concertation et d'une réaction accrues au niveau de l'UE à cet égard, notamment pour veiller à ce que les plateformes en ligne agissent plus rapidement et plus efficacement en matière de lutte contre les campagnes de désinformation et en promouvant les efforts de la société civile pour renforcer l'éducation aux médias et la résilience dans ce domaine. Dans ce contexte, nous appelons nos institutions nationales chargées de la promotion de l'éducation civique, de l'éducation aux médias et de la résilience à renforcer leur coopération.

Nous appelons la Commission à exercer pleinement ses compétences au titre du règlement sur les services numériques, en particulier pour surveiller la pleine application de ses lignes directrices concernant les fournisseurs de très grandes plateformes en ligne et de très grands moteurs de recherche en ligne afin d'atténuer les risques, notamment dans la perspective des prochaines élections européennes. Il est essentiel de continuer à soutenir la participation de la société civile à la mise en œuvre effective du règlement sur les services numériques.

Nous sommes convaincus qu'une plateforme médiatique européenne, comme Arte, contribuerait à lutter contre la désinformation en fournissant des informations de qualité à tous les citoyens européens.

Aux côtés d'une communication positive sur l'UE et sur ses réalisations, l'un des principaux moyens de lutte contre les campagnes de désinformation et de fausses informations consiste à dénoncer publiquement ces attaques. Dans ce contexte, il convient d'accorder une attention particulière aux campagnes de désinformation discréditant la politique d'élargissement de l'UE et diffusant des fausses informations tant dans les États membres de l'UE que dans les pays candidats.

Au cours des derniers mois, plusieurs réseaux de désinformation ont été détectés et révélés, notamment le réseau RRN/Doppelgänger, mis au jour par la France en juin 2023 et au sujet duquel des preuves supplémentaires ont été apportées par l'Allemagne en janvier 2024. En amont de la dernière réunion en format Weimar des ministres des Affaires étrangères du 12 février 2024, la France a également révélé un autre réseau, Portal Kombat, regroupant 193 sites internet de propagande pro-russe visant les territoires ukrainiens et plusieurs pays occidentaux, notamment l'Allemagne, la France et la Pologne.

Nos pays continuent de détecter des opérations de désinformation :

- d'une part, la poursuite de l'enquête par le service français de vigilance et de protection contre les ingérences numériques étrangères, VIGINUM, a permis la détection de 31 nouveaux noms de domaine créés entre le 20 et le 26 mars et appartenant au réseau Portal Kombat. Avec ces nouveaux sites internet, ce réseau cible maintenant presque tous les États membres de l'UE et se déploie également en Asie et en Afrique ;
- d'autre part, l'Agence polonaise de la sécurité intérieure a procédé, dans le cadre de la coopération internationale entre plusieurs services de sécurité, parmi lesquels le service tchèque de sécurité de l'information (BIS), à une série de perquisitions, de détentions et d'interrogatoires. Ces mesures opérationnelles ont mis au jour un réseau russe menant des activités de désinformation et d'autres opérations d'influence dans le cadre d'un portail intitulé Voice of Europe. Son objectif était d'affaiblir le soutien à l'Ukraine et de

nuire à l'image de l'UE dans ses États membres dans le contexte des prochaines élections législatives européennes.

Nous demeurerons vigilants et déterminés à mettre au jour ces activités malveillantes et à y répondre. De concert avec l'ensemble des gouvernements, des institutions et de la société civile de l'UE, nous devons redoubler d'efforts pour renforcer nos moyens de défense et continuer de révéler ces opérations. Nous suggérons à la présidence belge d'inscrire ce point à l'ordre du jour du Conseil des affaires générales du 21 mai.

### **Coopération universitaire, culturelle et entre nos sociétés civiles**

À l'occasion de la réunion des ministres des Affaires étrangères le 12 février, l'Allemagne, la France et la Pologne ont décidé de lancer de nouvelles initiatives pour promouvoir la coopération entre leurs sociétés civiles, dans la perspective des élections européennes (« Weimar des citoyens »), dans le domaine de la culture (« Weimar de la culture ») et de l'enseignement supérieur et de la recherche (« Weimar de l'excellence »), en s'attachant tout particulièrement à donner aux jeunes les moyens d'agir (« Weimar de la jeunesse »).

Nous sommes déterminés à approfondir notre coopération culturelle. Nous entendons aider des artistes ukrainiens, biélorusses et russes qui, fuyant la guerre ou l'autoritarisme, ont trouvé refuge en Allemagne, en France ou en Pologne, pour leur permettre de créer dans les meilleures conditions, grâce à des résidences artistiques dans nos trois pays.

Nous nous efforcerons de donner une impulsion décisive à la coopération universitaire, notamment grâce à des programmes d'excellence d'été conjoints entre des alliances universitaires européennes associant nos trois pays.

Nous œuvrerons dès cette année à des initiatives visant à approfondir la coopération entre l'Office franco-allemand pour la jeunesse et l'Office germano-polonais pour la jeunesse. Nous envisageons l'organisation d'événements réunissant des jeunes venus d'Allemagne, de France et de Pologne. Les participants seraient invités à réfléchir à l'avenir du Triangle de Weimar, tant du point de vue trilatéral que dans une perspective européenne, en se fondant sur des valeurs communes et les principes d'inclusion et d'autonomisation des jeunes.

### **Élargissement et réformes**

Nous avons évoqué, dans le contexte des prochaines discussions stratégiques sur l'avenir de l'Europe, la question de l'élargissement et des réformes. Alors que l'UE célèbre le 20<sup>e</sup> anniversaire de son élargissement à dix pays supplémentaires, le plus important à ce jour, nous réaffirmons que l'élargissement constitue un investissement géostratégique en faveur de la paix, de la sécurité, de la stabilité et de la prospérité. Une Union élargie aurait un plus grand poids géopolitique et une influence plus importante sur la scène internationale, notamment en tant que partenaire économique. Devant la perspective d'un nouvel élargissement de l'Union, l'UE et les futurs États membres doivent être prêts. Nous devons avancer en parallèle sur les deux tableaux.

L'Allemagne, la France et la Pologne travailleront ensemble aux réformes internes de l'UE, qui devront se fonder sur nos ambitions à long terme et sur les moyens de les réaliser. Nous traiterons les questions essentielles concernant nos priorités et nos politiques ainsi que notre capacité d'action. Cela rendra l'UE plus forte et renforcera la souveraineté européenne.

Quelle / Source / Źródło: <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/allemande/le-triangle-de-weimar/article/declaration-conjointe-des-ministres-charges-des-affaires-europeennes-de-#:~:text=%C3%80%20l'occasion%20de%20notre,du%20Triangle%20de%20Weimar%20comme>  
(Accessed 15 Mai 2024)